

30.01.2008 - 11:18 Uhr

L'USS rejette la loi fédérale sur l'aide et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE) La formation professionnelle doit être encouragée, pas mise sur une voie de garage !

Bern (ots) -

Le 30 janvier 2008, le Comité de l'Union syndicale suisse (USS) a décidé de demander au Conseil fédéral un nouveau projet de LAHE.

L'USS justifie son attitude par des motifs d'ordre tant politique que démocratique.

Première association faîtière des salarié(e)s en Suisse, l'USS comprend parfaitement la complexité du pilotage de l'ensemble du domaine suisse de la formation et de la recherche. Néanmoins, elle attache toujours une importance particulière au développement de la formation professionnelle. C'est grâce en particulier aux syndicats suisses que la constitution fédérale prévoit l'encouragement de la formation professionnelle et la reconnaissance équivalente des voies et filières y menant.

Or, le projet de loi du Conseil fédéral sur le pilotage du domaine suisse des hautes écoles ne remplit pas ce mandat. Il met au contraire en danger l'avenir de la formation professionnelle au niveau des hautes écoles (HES), dont l'accès n'est plus réservé aux détenteurs et détentrices de maturités professionnelles, alors que la tendance à académiser la formation centrée sur la pratique est bétonnée. C'est pourquoi l'USS exige du Conseil fédéral la création d'une nouvelle commission d'expert(e)s chargée d'élaborer un projet tenant compte de l'importance de la formation professionnelle et des HES, mais aussi de la participation démocratique des divers législateurs. Le projet de LAHE retire aussi leurs compétences aux parlements cantonaux et aux Chambres fédérales. Les cantons y obtiennent, dans la réglementation de la formation, des compétences plus grandes qu'à ce jour. Or le marché de l'emploi se dirige vers une mondialisation et non vers une cantonalisation. Une nouvelle loi sur les hautes écoles doit tenir compte de cet aspect crucial pour l'avenir.

Contact:

Peter Sigerist (079 / 404 56 85), secrétaire central de l'USS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.